

Un tremplin pour l'écriture Après la semaine du C.E.A.D.

Chantale Cusson

Number 23 (2), 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29382ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cusson, C. (1982). Un tremplin pour l'écriture : après la semaine du C.E.A.D. *Jeu*, (23), 17–23.

un tremplin pour l'écriture après la semaine du c.e.a.d.

Du 10 au 15 mars dernier avait lieu la Semaine du C.E.A.D.: lectures-spectacles, colloque, ateliers préparatoires à l'assemblée et assemblée générale annuelle des membres. Si les activités de cette semaine n'ont pas eu le caractère événementiel qu'on pouvait leur souhaiter à des fins de promotion de la jeune dramaturgie et/ou d'échanges entre auteurs et autres praticiens du théâtre, l'assemblée générale et les ateliers qui l'ont précédée sont, pour leur part, des plus significatifs par les propositions qui en sont issues. Les attentes des membres présents à ces rencontres convergeaient manifestement et il s'est rapidement établi un consensus quant au rôle à venir du Centre d'essai.

des activités

D'abord, un colloque — « L'écriture dramatique est-elle sexuée? » — qui n'a pas eu lieu, qu'on a dû annuler en s'excusant parce que deux invités s'étaient désistés quelques heures seulement avant sa tenue: un Garneau qui avait un bon rhume(!) et



L'autre jour... j'ai rêvé d'une journée plus claire de Paul Doucet. Lecture réalisée en collaboration avec l'Arrière-Scène et dirigée par Serge Marois. Avec Stéphane Leclerc, André Doucet et Marie-Andrée Leclerc (le fantôme-gardiennne). Photo: Normand Rajotte.



La Nauf des fous de Jean-Marie Apostolides. Lecture dirigée par Gilbert Turp. Photo: Normand Rajotte.

un Tremblay qui (« sur le tard ! ») constatait un conflit d'horaire. Déjà, quelques jours plus tôt, Poi Pelletier faisait savoir aux organisateurs qu'elle ne pourrait finalement pas participer à cette table ronde. Coup de Jarnac sur lequel il a bien fallu donner un coup d'éponge car c'est sans doute un malencontreux hasard que trois des cinq participants invités aient dû renoncer à venir discuter de leur écriture dans ses réalités ou connotations relatives au sexe. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'un manque total d'éthique professionnelle de leur part, attitude qui pour le moins déçoit.

Et puis, quatre lectures-spectacles: *Addolorata* de Marco Micone, *L'autre jour... j'ai rêvé d'une journée plus claire* de Paul Doucet, *les Conscrits* de Raymond Pollender et *la Nauf des fous* de Jean-Marie Apostolidès. Ces lectures, bien dirigées dans l'ensemble, n'ont malheureusement pas attiré tout le public voulu: peu de comédiens y ont assisté, peu de metteurs en scène, peu de membres permanents de troupes de jeune théâtre et de théâtres institutionnels, et peu d'auteurs. Les échanges que doit idéalement nourrir ce type de représentation n'ont donc pas été les plus riches qu'on ait vus et il est difficile de croire que la promotion des pièces lues est désormais faite. Malgré cela, grâce au travail réalisé par les différentes équipes de production, les auteurs ont pu éprouver leurs textes et c'est surtout en ce sens que les lectures ont pu leur être profitables.

Le succès mitigé de ces quatre lectures ne constitue cependant pas un cas isolé ou un effet du hasard. En fait, il s'agit plutôt d'une conséquence presque inévitable car il semble bien que les lectures-spectacles en général ont peu à peu été détournées de leurs fonctions initiales. D'outil de promotion et de vérification efficace d'un texte, elles sont graduellement devenues un moyen terme entre la lecture traditionnelle et le spectacle proprement dit, une espèce de production épurée à laquelle le public théâtral s'est habitué. Il y a eu surconsommation de cette formule et sa pertinence doit maintenant être reconsidérée et son utilisation mieux justifiée par le contexte si on veut redonner à cet outil son efficacité première, si on veut, par ce biais, aller chercher d'éventuels producteurs pour les pièces lues.

de l'activité à l'événement

Lors des ateliers préparatoires à l'assemblée générale, les membres présents se sont arrêtés sur la question de cette surconsommation des lectures-spectacles. Parce qu'elles se sont avérées efficaces dans bien des cas, le Centre d'essai, selon le vote de plusieurs membres, en a légitimement fait une activité de promotion importante. Ainsi, une dizaine de lectures ont été présentées au cours de la saison 1981-1982, dont quatre lors de la semaine d'activités. Ce souci de régularité a cependant participé au phénomène de surconsommation et le fait d'être tenu de choisir, de façon ponctuelle, des textes à lire en public a évacué une souplesse pourtant essentielle dans les tâches des coordonnateurs du Centre. Commander une lecture parce que le calendrier l'oblige a de quoi agacer parfois l'exécutif et les administrateurs car, si le Centre d'essai sélectionne régulièrement des textes de qualité, il reste des périodes creuses et tous les textes ne se prêtent pas nécessairement à une lecture. Finalement, par ce mode de promotion relativement onéreux, on favorise inévitablement quelques textes au détriment de nombreux autres.

Afin de contrer ce malaise, il a été proposé que les lectures ne fassent plus l'objet d'activités ponctuelles et contraignantes. Afin de leur rendre toute leur fonction

initiale, elles ne seront désormais commandées que lorsque cette formule s'avérera la plus efficace de toutes pour assurer la promotion d'un texte donné. Elles seront probablement plus rares et elles prendront un caractère événementiel car leur raison d'être sera plus grandement justifiée et parce qu'on fera réellement confiance à cette démarche. Il s'agira évidemment de voir à ce que les producteurs éventuellement intéressés par le texte lu soient présents à la lecture et qu'ils soient ensuite rejoints de façon qu'un suivi soit assuré.

En ce qui a trait aux lectures servant principalement d'outil de vérification, elles demeureront possibles, mais là aussi elles devront être justifiées par le texte. Il sera alors plutôt question de lectures privées, et non plus publiques.

La semaine d'activités du Centre a, par le fait même, été remise en question. Doit-on continuer de concentrer tant d'efforts et d'énergies à la coordination d'une telle semaine si le succès en demeure mitigé et la participation, moyenne. Comme on misera désormais beaucoup plus sur l'événement que sur la simple activité, logiquement, la semaine d'activités ne fera pas, cette année du moins, l'objet d'une tâche obligatoire au programme.

un organisme de services publics?

Le peu de participation des membres du Centre d'essai aux activités de la semaine et aux ateliers préparatoires a aussi soulevé une autre question lors de ces mêmes ateliers. Dans l'esprit de plusieurs, le C.E.A.D. n'aurait-il pas pris l'allure d'un simple organisme de services publics? Le Centre d'essai sélectionne des textes, il les inscrit à son répertoire, il en assure la diffusion par le biais de son centre de consultation et son service de prêts à la collectivité et, finalement, il négocie et perçoit les droits des textes produits par l'entremise de ses services. Il s'agit là de services précieux et essentiels aux auteurs qui ont peu de contacts avec d'autres praticiens de théâtre et à ceux qui se trouvent isolés en région. Et comme la diffusion va vraiment bon train au C.E.A.D. (le bilan des activités de l'année 1981 nous indique une augmentation de 74% dans la diffusion des textes et cette diffusion s'effectue autant en région qu'à Montréal), cette image peut facilement aller de soi.

Mais le Centre d'essai est aussi et avant tout une association d'auteurs. Ainsi, cette année, tentera-t-il de multiplier les contacts avec ses membres. Son activité principale se concentrera sur la promotion et un membre de l'exécutif, soutenu par les deux comités de lecture et le Conseil d'administration, sera principalement attaché à cette fonction. Chaque nouveau texte sélectionné par l'un ou l'autre des comités de lecture fera l'objet d'une étude sur ses possibilités de production. Si l'un d'eux semble pouvoir s'intégrer au répertoire d'une compagnie précise, c'est vers celle-ci que les efforts seront dirigés. Qu'un autre semble répondre aux attentes des troupes étudiantes, la promotion sera alors faite en ce sens. Il s'agira de harceler (gentiment!) les producteurs éventuels et d'être encore plus à l'écoute de leurs besoins. Car on ne peut nier que les gens à la recherche de textes font souvent montre de paresse. Nombreux sont ceux qui affirment qu'il n'y a pas moyen de trouver de bons textes dramatiques québécois. En se départissant de sa relative discrétion, le Centre d'essai devra travailler à détromper les sceptiques (ou les paresseux!) en les guidant (pas à pas s'il le faut) dans leurs recherches de textes.

Aussi, le Centre d'essai ne s'occupera plus désormais de la négociation et de la

perception des droits pour les textes sélectionnés. Après le travail réalisé par son Comité d'étude sur le droit d'auteur, il a recommandé à ses membres d'adhérer à la Société de gestion du droit d'auteur (S.G.D.A.). Ainsi, les énergies jusque-là consacrées à de telles tâches pourront être canalisées vers des activités qui touchent de plus près le travail d'écriture dramatique.

des comités de lecture

Les tâches des deux comités de lecture du Centre (textes pour l'enfance et la jeunesse et textes pour adultes) ont aussi été repensées et des modifications qui s'avéraient nécessaires pour diverses raisons ont été apportées dans leur fonctionnement.

D'abord, il fallait soulager les membres du comité de lecture des textes pour adultes d'une continuelle surcharge de travail de façon à ce qu'ils puissent mieux aider les auteurs par leurs commentaires. Lire une dizaine de pièces par mois, les analyser à partir de critères précis et rencontrer les auteurs devient vite une tâche essoufflante. Comme, en général, il y a beaucoup de textes qui ne valent pas la peine qu'on s'y arrête longtemps, qu'on en pousse l'analyse (plusieurs ignorent tout des mécanismes de l'écriture dramatique, très souvent parce qu'ils voient trop peu de théâtre), une présélection sera effectuée. Ainsi, seuls les textes présentant un *minimum* de qualité seront donnés à étudier par le comité. Le nombre de ces textes étant réduit, il sera plus facile aux lecteurs de les analyser de façon détaillée. Les textes qui ne seront pas retenus après la deuxième lecture, seront plus largement commentés afin que les auteurs chez qui on sent un potentiel soient mieux dirigés dans leur travail d'écriture. Les textes sélectionnés, pour leur part, feront l'objet, par le comité, d'une première étude sur leurs possibilités de promotion.



Les Conscrits de Raymond Pollender. Avec Roch Aubert, Pierre Lebeau, Denis Roy, Raymond Pollender, José Descombes et Christian Saint-Denis. Lecture dirigée par Gilbert Lepage. Photo: Normand Rajotte.

Le comité de lecture des textes pour l'enfance et la jeunesse, quant à lui, subit malheureusement les retombées combien décourageantes d'une dramaturgie qui s'écrit de moins en moins et avec, semble-t-il, de plus en plus de difficultés. Désespérés par les quelques textes qui leur sont plus ou moins régulièrement soumis, les membres du comité ont un nouveau mandat, celui d'imaginer des moyens qui, d'une part, puissent stimuler l'écriture pour les jeunes et qui, d'autre part, permettent aux auteurs intéressés de parfaire ce type d'écriture.

Finalement, le Centre d'essai deviendra progressivement dépositaire de tous les textes dramatiques québécois publiés ou ayant fait l'objet d'une lecture ou d'une production professionnelle. Il s'agit là d'un souhait depuis longtemps émis par plusieurs et d'une quasi-nécessité, les textes dramatiques étant toujours plus difficiles à trouver que les livres de recettes... Ces textes seront portés au Répertoire du Centre d'essai sous la rubrique « autres textes disponibles », à moins que les auteurs demandent qu'ils soient soumis au comité de lecture. Cette nouvelle rubrique évitera aussi certaines contradictions internes: des textes refusés par les comités de lecture ont parfois été inscrits au Répertoire parce qu'ils avaient fait l'objet d'une production et qu'ils étaient, par le fait même, susceptibles d'être demandés.

Dans son nouveau mandat, le Centre d'essai aura beaucoup à faire. Maintenant qu'il est mieux reconnu par les organismes et les gens de théâtre, il sera plus à même d'assurer la promotion de ses membres-auteurs et de faire valoir la qualité des textes. Les propositions votées en assemblée n'ont pas tellement porté sur trois *ceci*, et dix *cela* à faire, sur telle ou telle activité d'envergure à mener à terme, et ce, au plus grand plaisir de tous. On s'est plutôt efforcé de repenser certaines fonctions qui demandaient à l'être. Et tout au long de l'assemblée, les membres — dont



Linda Sorgini et Diane Miljours lisant *Addolorata* de Marco Micone. Lecture dirigée par Marie Laberge.
Photo: Normand Rajotte.

plusieurs nouveaux venus — ont montré un enthousiasme qui semblait s'être atténué ces dernières années, de même qu'une volonté de faire du Centre un organisme dynamique au sein de la dramaturgie.

En fait, le désir de participation était tel qu'il a fallu tenir des élections lorsqu'est venu le temps de nommer le nouveau Conseil d'administration et les membres élus¹ ont à coeur que plus d'auteurs se sentent concernés par leur organisme.

Parce que nous ne sommes pas sans savoir qu'il n'existe pas de politiques d'encouragement à la création québécoise de la part des subventionneurs, et qu'il faut que, quelque part, quelqu'un croie à la valeur de ce qui s'écrit au Québec.

chantale cusson

1. Ont été élus: Christian Bédard, président; Suzanne Aubry, vice-présidente; Chantale Cusson, secrétaire-trésorière; Claire Dé, René Gingras, Louise Roy et Gilbert Turp, administrateurs et administratrices.